



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI, 26 FÉVRIER 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi, 26 février 2014, à 13 h 30, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents, monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur André Lamy, maire suppléant.

Étaient absents : M. Yvon Deshaies, maire.
 M. Charles Fréchette (siège n° 3)
 M. Gilles A. Lessard (siège n° 5)

Était aussi présente : M^e Maude-Andrée Pelletier, greffière adjointe

La greffière adjointe fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 24 février 2014, vers 16 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE MERCREDI 26 FÉVRIER 2014 à 13 h 30, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Prière

Points à traiter lors de la séance extraordinaire:

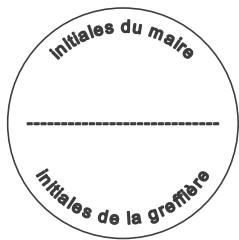
- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2014-082)
- 2° Période de questions – demande des personnes dans la salle (règlements n^{os} 2 et 59);
- 3° Appel d'offres sur invitation par pondération – Services professionnels de firmes d'ingénieurs-conseils Étude d'avant-projet – Réfection d'une partie des avenues et rues Saint-Jacques, Sainte-Marie, Saint-Marc et Saint-Paul
- 4° Appel d'offres public – traçage de lignes sur pavage 2014

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 24^e jour du mois de février 2014

Sonia Desaulniers
Greffière



SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en mains propres le 24 février 2014
André Lamy	en mains propres le 24 février 2014
Jean-Pierre Gélinas	en mains propres le 24 février 2014
Charles Fréchette	en mains propres le 24 février 2014
Françoise Hogue Plante	en mains propres le 24 février 2014
Gilles A. Lessard	en mains propres le 24 février 2014
Murielle Bergeron Milette	en mains propres le 24 février 2014

2014-082

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du mercredi, 26 février 2014 à 13 h 30 tel que présenté.

2014-083

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION PAR PONDÉRATION – SERVICES PROFESSIONNELS DE FIRMES D'INGÉNIEURS-CONSEILS – ÉTUDE D'AVANT-PROJET – RÉFECTION D'UNE PARTIE DES AVENUES ET RUES SAINT-JACQUES, SAINTE-MARIE, SAINT-MARC ET SAINT-PAUL

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de faire une demande de soumission par voie d'appel d'offres sur invitation par pondération pour des services professionnels de firmes d'ingénieurs-conseils pour la confection d'une étude d'avant-projet dans le cadre de la réfection d'une partie des avenues et rues Saint-Jacques, Sainte-Marie, Saint-Marc et Saint-Paul;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater madame Maude-Andrée Pelletier, greffière adjointe à procéder aux invitations;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MURIELLE BERGERON MILETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil autorisent la greffière adjointe à procéder aux invitations pour un appel d'offres par pondération pour des services professionnels de firmes d'ingénieurs-conseils pour la confection d'une étude d'avant-projet dans le cadre de la réfection d'une partie des avenues et rues Saint-Jacques, Sainte-Marie, Saint-Marc et Saint-Paul.

2014-084

APPEL D'OFFRES PUBLIC – TRAÇAGE DE LIGNES SUR PAVAGE 2014

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de faire une demande de soumission par voie d'appel d'offres public pour le traçage de lignes sur pavage pour l'année 2014;

POUR CE MOTIF,



IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE GÉLINAS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

Que la greffière adjointe soit autorisée à faire publier ledit appel d'offres dans le journal Le Nouvelliste et au tableau électronique SEAO.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 13 h 45.

YVON DESHAIES
MAIRE

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER
GREFFIÈRE ADJOINTE